

JEAN-CLAUDE CARON, MICHEL VERNUS

L'Europe au 19^e siècle

*Des nations aux nationalismes
(1815-1914)*

Quatrième édition

ARMAND COLIN

Collection U

Histoire

Chez le même éditeur

J.-C. CARON (avec J.-O. BOUDON ET J.-C. YON), *Religion et culture en Europe au 19^e siècle*, coll. «U», 2001.

J.-C. CARON, *La Nation, l'État et la démocratie de 1789 à 1914*, coll. «U», 1995.

— *La France de 1815 à 1848*, coll. «Cursus», 1993 ; 3^e édition 2013.

— *Généralions romantiques. Les étudiants de Paris et le quartier Latin (1814-1851)*, coll. «Références», 1991.

Illustration de couverture: Johann Nepomuk Höfel,
Vente de *la Vérité* à Vienne, 1848, Wien Museum © akg images

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--



© Armand Colin, 2019 pour la présente édition

© Armand Colin, 2011, 2015

© Armand Colin/Masson, 1996

Armand Colin est une marque de
Dunod Editeur, 11 rue Paul Bert 92240 Malakoff

www.armand-colin.com

ISBN : 978-2-200-62256-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Avant-propos sur cette quatrième édition

PARUE EN 1996, LA PREMIÈRE ÉDITION DE CET OUVRAGE a rencontré son public. L'évolution de la recherche, le souci d'actualisation, les effets des mutations politiques récentes de l'Europe, en particulier consécutives à la disparition du bloc appelé « Europe de l'Est », nous ont persuadés qu'il était souhaitable de compléter les connaissances et d'affiner les problématiques qui étaient les nôtres à l'origine. Cela explique la mise en chantier d'une seconde édition parue en 2011, et d'une troisième édition en 2015. Les effets sociaux de la crise économique qui touche en particulier l'Europe méditerranéenne ont ravivé le débat entre nécessité, proclamée par certains, d'une intégration européenne croissante et volonté, émise par d'autres, de privilégier les aspirations nationales des peuples. Davantage encore qu'en 1996, on mesure de nos jours combien le passé est convoqué en permanence, par les partis, les gouvernements, les États pour justifier en particulier des revendications identitaires et territoriales. Pour prendre un exemple concret, le renouveau des nationalismes et des populismes dans l'ancienne Mitteleuropa, dans les Balkans ou dans l'ex-Empire russe trouve ses racines dans l'histoire de ce long 19^e siècle où s'est forgée cette idéologie. Dans cette quatrième édition, nous n'avons pas cherché à bouleverser la structure d'un ouvrage qui nous semble toujours opérante et qui, vu les incontournables contraintes éditoriales qui l'encadrent, nous a poussé à faire des choix. Incomplet, ce manuel l'est donc nécessairement. Nous espérons toutefois que le panorama qu'offre cet ouvrage permettra de saisir les enjeux actuels des tensions politiques en Europe, de l'Atlantique à l'Oural. Une mise à jour bibliographique a été effectuée. Nous remercions ceux et celles qui nous ont fait part de leurs remarques, mais restons toutefois seuls responsables des erreurs qui persisteraient.

Les auteurs

Introduction

Une Europe, des Europe ?

JAMAIS L'EUROPE N'À AUTANT OCCUPÉ NOS ESPRITS et conditionné notre avenir. Mais il n'est pas sûr que ce que nous appelons Europe ait la même signification pour chacun d'entre nous. S'agit-il de l'Union européenne qui, en vertu du traité de Maastricht, a succédé le 1^{er} novembre 1993, à la Communauté économique européenne née du traité de Rome en date du 25 mars 1957 ? L'Europe est alors réduite à un groupe d'États occidentaux développés, avec des nuances cependant, fonctionnant depuis longtemps sur des principes d'économie libérale, et n'exprimant plus de revendications territoriales les uns vis-à-vis des autres. Ce modèle reste suffisamment attractif pour que, au-delà de la crise économique mondiale partagée par l'Europe, des États soient candidats à ce club fermé. Un club qui, du reste, n'a cessé de s'agrandir et qui compte de nos jours 28 membres, dont 19 partageant une monnaie commune, l'euro. Pour autant, le vote du peuple britannique en juin 2016 en faveur du Brexit – fixé au mois de mars 2019 – et la multiplication des critiques parfois virulentes, notamment en Italie et en France, contre le fonctionnement des institutions européennes, en particulier sur le contrôle des politiques budgétaires nationales, attestent d'une défiance grandissante envers l'Union européenne. Une défiance qui s'est accrue face à l'ampleur de mouvements migratoires en provenance d'Afrique du Nord et d'Afrique sub-saharienne ou du Proche-Orient, suscitant le développement de partis xénophobes critiquant l'impuissance de l'Europe à protéger ses frontières. On peut dès lors s'interroger sur la persistance de l'attractivité de cette « Europe de Bruxelles » auprès de peuples européens tentés par le repli sur un sentiment national virant à l'occasion au nationalisme.

S'agit-il alors de la réalisation de cette Europe que Charles de Gaulle, en politique autant qu'en historien ou qu'en géographe, affirmait s'étendre de l'Atlantique à l'Oural ? Cette globalité, exprimant la volonté de proclamer l'existence d'une puissance capable de contrebalancer celle des États-Unis, s'est longtemps heurtée aux réalités de la géopolitique. Sa partition en deux zones d'influence rivales, entrepôts privilégiés d'armes atomiques ou classiques, illustre de manière cruellement réaliste l'inexistence politique de l'Europe : de l'Atlantique au rideau de fer, du rideau de fer à l'Oural, telle a été durant près d'un demi-siècle la réalité d'une fracture qui, pour un Français ou un Anglais, faisait d'un Tchèque, d'un Hongrois ou d'un Russe un individu plus éloigné que ne pouvaient l'être un Américain ou un Japonais.

Pourtant, la destruction du rideau de fer a prouvé qu'il existait bien, de part et d'autre de cette frontière artificielle disparue, une communauté de culture visible à chaque détour de rue ou de chemin de campagne, même si persistent des traces profondes de cette longue coupure, visibles à la fois dans l'inégal niveau de développement, dans les mentalités et dans des problèmes de nationalités non résolus. Ajoutons que, depuis l'élection présidentielle américaine de novembre 2016, les relations entre l'Union européenne et la première puissance économique mondiale sont soumises à de fortes tensions, Donald Trump menant une politique protectionniste visant, selon lui, à rétablir l'équilibre dans les échanges commerciaux entre les États-Unis et l'Union européenne – ainsi qu'avec la Chine. Plus largement, Trump développe un unilatéralisme sans concession, y compris au plan militaire (critique de l'OTAN).

Définir l'Europe oblige de fait à écarter le contestable et à ne garder que le plus sûr. Emmanuel Todd, dans *L'Invention de l'Europe*, plaide pour un fondement religieux déterminant : « C'est l'ensemble du monde structuré, dès le 16^e siècle, par la polarité catholicisme/protestantisme qu'il s'agit de comprendre, dans son développement culturel, industriel et idéologique. » Mais cette définition amène l'auteur à écarter la Grèce pour cause de traditions orthodoxes : la Grèce, dont la culture et les valeurs ont constitué l'un des principaux ciments de l'Europe – et accessoirement lui ont fourni son nom. L'Europe n'est-elle pas fondamentalement une communauté de culture (« La culture [est] la langue commune de l'Europe » affirme Fernand Braudel), partagée par un ensemble de nations ou de peuples qui ont un passé en commun ? Un passé plus souvent fait de guerres que de paix, un passé partagé pour le meilleur et pour le pire, et qui resurgit à chaque fois qu'on le croit oublié. Communauté de culture, l'Europe est contrainte à vivre avec et de son histoire, révélateur d'un avant toujours présent. La culture européenne est celle du passé et des racines, du souvenir et de la mémoire. Recenser une bibliothèque européenne de la mémoire apparaît comme un travail de titan, au vu de l'extraordinaire diversité des lieux et des dates, des événements et des hommes qui ont construit les strates mémorielles du Vieux Continent, le bien nommé. Somme toute, l'Histoire apparaît bien comme le dénominateur commun de l'Europe, même si l'élaboration d'un récit historique partagé se heurte à des histoires nationales fréquemment instrumentalisées pour justifier un repli identitaire.

L'unité de l'Europe reste donc à démontrer. Unité culturelle avant tout, a-t-on dit. Mais cette unité, réelle, ne doit pas masquer l'existence de diversités, voire de rivalités tout aussi profondes et génératrices de conflits. En ce sens, l'unité de l'Europe telle qu'elle est proclamée au 19^e siècle constitue une formule davantage recevable dans une perspective extérieure qu'intérieure. L'unité de l'Europe est d'abord visible dans son rapport au monde, dans cette domination qui s'illustre notamment par la colonisation, bien que, là encore, des tensions ou des conflits surgissent, secondaires pourtant et limités dans le temps et l'espace. Mais l'Europe exprime bien dans son rapport au reste du monde un sentiment de supériorité et de primauté – « l'avant-garde de l'humanité » proclame Auguste Comte. L'Européen chrétien, cultivé, civilisé, se définit par rapport aux autres, inférieurs et marginaux. Les représentations

cartographiques européo-centrées ne fournissent-elles pas la meilleure illustration de ce rapport au monde, confirmé par les récits de plus en plus nombreux et normés de découvreurs et de voyageurs ? Pour Claude de Saint-Simon, les Européens sont « les enfants d'Abel » destinés à dominer les enfants de Caïn que sont les Africains « sanguinaires » et les Asiatiques « indolents ». En Allemagne, Hegel affirme que « l'Europe est absolument la fin de l'Histoire, dont l'Asie est le commencement » (*Leçons sur la philosophie de l'Histoire*, 1830-1831). Quelques décennies plus tard, Arthur de Gobineau, développant une théorie aux fondements racistes revendiqués, assimile l'Europe aux races blanches, désignées comme les moteurs de l'Histoire, ou mieux comme étant l'Histoire : « L'Histoire ne jaillit que du seul contact des races blanches. [...] Ainsi, l'ouest de l'Asie et de l'Europe est le grand atelier où se sont posées les plus importantes questions humaines » (*Essai sur l'inégalité des races humaines*, 1853-1855). Pour le *Grand Dictionnaire universel du 19^e siècle* dirigé par Pierre Larousse, l'Europe « n'est guère qu'un nom géographique » – on reconnaît l'influence de la formule de « simple expression géographique » que Metternich appliquait à l'Italie. Son opposition au reste du monde se matérialise dans la diversité de ses nations, preuve de sa supériorité, mais frein, voire négation de toute globalisation : « L'Europe n'est quelque chose qu'autant qu'elle se nomme la France, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse, l'Espagne, etc. Ici le particulier l'emporte sur le général. Il ne saurait en être de même pour l'Amérique, l'Asie, l'Afrique l'Océanie : là, c'est le général qui a le pas sur le particulier » (1871). Cette vision d'ordre anthropologique, réductrice mais aussi très marquée dans son temps – on est au lendemain de la guerre franco-prussienne analysée, du côté français, comme un renversement des équilibres politiques en Europe –, affirme la supériorité européenne en déniaut aux autres civilisations une quelconque diversité culturelle et historique. Dans un état d'esprit totalement opposé, n'incluant en rien une volonté de hiérarchisation, les maîtres d'œuvre de *L'Esprit de l'Europe*, Antoine Compagnon et Jacques Seebacher, envisagent pourtant l'Europe comme « un archipel de diversités » et « une somme de détails ». Même si l'Europe, précisent les auteurs, est « plus que la somme de ses parties » (c'est « un désir »).

C'est également dans le regard des dominés, qu'ils soient Indiens d'Amérique, peuples d'Afrique ou d'Extrême-Orient, que cette unité de l'Europe surgit. Mais c'est précisément ce discours externe que les Européens ont longtemps nié ou ignoré. Parler de l'unité de l'Europe, c'est en définitive une question de point de vue. D'un point de vue interne, l'Europe est un puzzle dont les pièces ont des contours mouvants, dont le tracé ne semble jamais définitif. Peut-on ramener l'histoire de l'Europe à une histoire des limites, ainsi que l'énonce Krzysztof Pomian dans *L'Europe et ses nations* : « L'histoire de l'Europe est celle de ses frontières » ? L'auteur précise que, dans une dialectique assez spécifiquement européenne prenant en compte les forces unificatrices et les forces désintégrant, l'histoire de l'Europe est aussi et surtout celle de ses conflits – une histoire polémologique, donc. Des conflits qu'elle a su au besoin exporter sous d'autres contrées, mais qui en définitive témoignent d'une même attitude : s'affronter, réaliser un rapport de forces, détruire un équilibre pour en établir un autre. Quel autre continent a connu, dans les deux derniers millénaires,

autant de déplacements de centres de gravité, autant d'affrontements inhérents, parachevés par deux guerres mondiales ? Mais, paradoxalement, quel autre continent a continué à se développer économiquement, étatique, culturellement avec autant de pistes diverses, fructueuses ou non, mais un dénominateur commun : le plus et le mieux ? Ce point plaide en faveur d'une vision singulière de l'Europe. Sans occulter les différences dont notre époque porte encore les traces (Europe de l'Ouest/Europe de l'Est, Europe du Nord/Europe méditerranéenne, Europe des États-nations/Europe des nations-États en devenir) ni l'heureuse diversité anthropologique que reflète par exemple la persistance de différents systèmes familiaux, le long terme est synonyme d'unification lente mais inexorable de l'Europe et des Européens. Par le biais du religieux – terre du christianisme aux formes multiples et longtemps antagonistes –, et du politique – de l'absolutisme à la démocratie –, l'Europe s'est construit des modèles qu'elle a voulu supranationaux, puis universels. Dans ses comportements face à l'apprentissage des savoirs, dans son développement économique, dans son rapport à la vie et à la mort, l'Europe a connu et connaît encore une évolution que de réels décalages chronologiques n'interdisent pas de qualifier de commune. Paradoxalement, les guerres de Religion et la Révolution française, loin d'avoir constitué des ruptures définitives dans ce processus d'unification, l'ont amplifié. En ces premières décennies du 21^e siècle encore marquées par l'effondrement de l'alternative des « démocraties populaires », jamais l'Europe n'a autant été ce « produit de synthèse », pour reprendre l'expression qu'Emmanuel Todd applique au système démocratique européen. On doit pour autant s'interroger sur l'avènement d'une Europe politiquement et économiquement unie qui, pour les européistes convaincus, était l'objectif ultime de la construction européenne : chaque crise économique et sociale (cf. la crise grecque, 2010) accélère-t-elle ou ralentit-elle le mouvement ? Autrement dit, l'Europe peut-elle continuer à avancer sur la voie d'une intégration renforcée, aboutissant à ce que, dès 1849, Victor Hugo nommait les « États-Unis d'Europe » ?

Il convient pour répondre à cette question de distinguer entre les époques. Le sentiment européen, exprimant la prise de conscience de plus en plus forte de la supériorité européenne, s'affirme tout au long du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, essentiellement fondé sur un christianisme teinté d'aristotélisme et de platonisme. À la Terre centre de l'Univers, répond l'Europe centre de la Terre. Cette conception se développe en parallèle à l'affirmation de sentiments nationaux de plus en plus forts – on en trouve déjà des exemples lors de la guerre de Cent Ans – qui neutralise pour longtemps toute unité politique de l'Europe. La lutte contre « l'hérétique musulman », puis contre l'avancée turque dans les Balkans donne naissance à une bien timide conscience européenne, tentant sans grand succès de réveiller l'esprit des croisades, sans pour autant souder l'Europe politiquement, comme le montre la politique levantine de la France – notamment de François I^{er} et de Louis XIV. La Renaissance et l'humanisme, puis les Lumières et l'*Aufklärung* produisent l'affirmation d'une véritable culture commune au sein d'une « République des lettres » (P. Bayle) ou d'une « République européenne » (Voltaire) dont témoignent les échanges, les correspondances, les influences d'un pays à l'autre : « Il n'y a plus de

Français, d'Allemands, d'Espagnols, d'Anglais même, quoi qu'on en dise : il n'y a que des Européens. Tous ont les mêmes goûts, les mêmes passions, les mêmes mœurs, parce qu'aucun n'a reçu de formes nationales par une institution particulière », affirme Jean-Jacques Rousseau (*Considérations sur le gouvernement de Pologne*) dans un accès – et un excès – d'optimisme que partageront un temps les révolutionnaires français (« L'Europe n'est qu'un peuple » s'exclame Saint-Just) et même leurs sympathisants européens. L'universalisme prôné par la Révolution française se substitue au cosmopolitisme des Lumières : mais tous deux s'enracinent dans une Europe conçue comme *la civilisation*.

Les Européens ralliés à l'esprit de 89, et en particulier à l'idéal de liberté, sont nombreux, dans un premier temps, de l'Allemagne à la Grèce, de l'Italie à la Pologne – toutes nations qui n'existent plus ou pas encore sous une forme étatique –, et même en Angleterre. Mais les guerres révolutionnaires freinent l'émergence d'une Europe politique tout en favorisant celle des nations, qu'elles soient constituées en États ou non, et un rejet grandissant de l'hégémonie française au profit de valeurs nationales. Ainsi Edmond Burke, adversaire déclaré des Lumières, exalte-t-il dès 1790, dans ses *Reflexions on the Revolution in France*, les vertus anglaises inchangées – « résistance obstinée à l'innovation », « lourdeur et froideur de notre caractère national », « mœurs libérales et viriles » – depuis que l'Angleterre s'est affirmée comme nation au Moyen Âge. En Allemagne, la réflexion de Herder autour de la notion de Volk et ses *Discours à la nation allemande* de Fichte (1807), produits par et comme le refus d'une Europe sous domination française, claquent comme la faillite de l'universalisme des Lumières. Les résistances espagnole, dont Goya donne une image saisissante, russe, qui aboutit à la désastreuse retraite napoléonienne, ou prussienne au sein de laquelle éclot le rôle de la jeunesse étudiante allemande, concrétisent ce refus qui cohabite néanmoins avec la volonté affirmée ici et là (Allemagne, Italie, Pologne) d'unité et d'indépendance. À moyen et long terme, la Révolution française peut être considérée comme un événement fondateur de l'Europe, d'abord parce qu'elle a forcé les puissances victorieuses à reconstruire le continent sur les bases d'une vision européenne (la Sainte-Alliance des monarques absolutistes, à laquelle les libéraux opposent l'idée de Sainte-Alliance des peuples), mais surtout par le legs d'idéaux politiques comme la démocratie, les Droits de l'homme, la laïcisation des sociétés, à la fois causes et conséquences du développement économique et de l'essor des bourgeoisies européennes. « Les guerres révolutionnaires et napoléoniennes inaugurent en Europe la phase ultime de l'épigenèse des nations commencée plus de mille ans avant, quand les barbares franchirent le limes », affirme Krzysztof Pomian. Par leur impérialisme culturel et militaire, la Révolution française et le premier Empire ont donc poussé les nations européennes, dans une dialectique contradictoire, à la prise de conscience des particularismes nationaux dans le cadre de frontières nationales et à l'affirmation d'un cadre politique européen dont témoignent alliances et traités. L'Europe est devenue un espace géopolitique au sein duquel la disparition des conflits autres que politiques (notamment religieux) permet d'envisager une définition commune, modernisée et laïcisée, qui caractérise le 19^e siècle.

Dans un double mouvement horizontal (rivalités supranationales) et vertical (rivalités infranationales), se constituent les collectivités qui sont encore celles que nous connaissons dans une chronologie grossièrement parallèle et qui se forment, précise Pomian, autour du jeu de six forces parfois complémentaires, parfois antagonistes : les dynasties (avec l'exception française à partir de 1848, puis de 1870), les États, les circonscriptions territoriales (les deux niveaux de l'exercice du pouvoir politique), les élites culturelles et les hiérarchies religieuses (les deux facettes de la culture des peuples), et les nations elles-mêmes dont le sentiment d'existence et de force s'affirme parfois par le recours à la guerre. Mais selon quel modèle va-t-on reconstruire l'Europe postrévolutionnaire ? Du côté des vainqueurs, c'est-à-dire l'Europe de la Sainte-Alliance où les théories d'un Canning ou d'un Metternich font école, on associe maintien des frontières « historiques » (moyennant quelques accommodements) et maintien des monarchies d'Ancien Régime : c'est l'esprit du congrès de Vienne (1814-1815), l'une des premières grandes rencontres de la diplomatie européenne ou du « Concert des Nations ». Le chef de la diplomatie anglaise, Castlereagh, n'hésite pas à parler de « Commonwealth of Europa ». Mais celui-ci exclut catégoriquement tout État qui serait l'émanation d'une révolution. Cela explique que, du côté des mouvements nationalitaires, on ait associé dès l'origine indépendance, unité et liberté au renversement ou au moins à la mise sous tutelle des dynasties restaurées. Quelques projets européens voient alors le jour. Alors que s'ouvre le congrès de Vienne, Claude de Saint-Simon, déjà auteur d'un projet de société scientifique européenne, et son disciple Augustin Thierry publient en 1814 *De la réorganisation européenne*, sous-titré : « De la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique en conservant à chacun son indépendance politique ». La modernité du propos réside dans l'idée de créer un véritable Parlement européen au sein d'une Europe dominée par la trilogie Angleterre, France, Allemagne. L'idée, cependant, n'est pas nouvelle. Aux 17^e et 18^e siècles, de nombreux projets d'assemblées européennes visant essentiellement à empêcher la guerre avaient vu le jour avec William Penn, l'abbé de Saint-Pierre, Rousseau, Jeremy Bentham, Kant. Sous la monarchie de Juillet et la II^e République, Auguste Comte, un ancien disciple de Saint-Simon, développe quant à lui l'idée d'une République occidentale englobant la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne, préparée par un Comité positif européen et divisée en soixante républiques indépendantes dont dix-sept pour la seule France. Aucune supra-autorité politique, mais une éducation, des mœurs, des fêtes en commun dans une union de nature religieuse et une progressive harmonisation – monnaie commune, législation uniformisée, etc.

Ces exemples d'une pensée européiste sont à replacer dans les mouvements révolutionnaires qui annoncent et suivent 1830 et 1848. Parallèlement à l'affirmation de sentiments nationaux unitaires et libéraux (Allemagne, Italie, Belgique, Pologne, Hongrie, Irlande...), se met en place tout au long du 19^e siècle un espace révolutionnaire supranational favorisé par la multiplication du nombre d'exilés ou de proscrits (Mazzini, Heine, Marx, Buonarroti, Bakounine, Herzen), citoyens européens par obligation. Heine chante dans *Allemagne – Un conte d'hiver* « la vierge Europe [...] fiancée avec le beau génie de la liberté ». Face à ces réseaux politiques souvent

clandestins, on trouve des réseaux intellectuels à dimension européenne comme, en France, l'Académie des sciences morales et politiques qui compte de nombreux associés et correspondants étrangers dont les plus célèbres s'appellent Malthus, Sismondi ou Schelling. Songeons également à l'apparition, dans la décennie 1830-1840, de ces mouvements libéraux aux appellations nationalitaires et générationnelles qui s'inscrivent dans une perspective européenne: Jeune-Allemagne, Jeune-Italie, Jeune-Irlande et, dans un sens différent, Jeune-France. Mazzini, l'un des plus fougues défenseurs de l'idée d'Europe, créa même à Berne en 1834, avec des révolutionnaires italiens, allemands et polonais, une société intitulée Jeune-Europe et, la même année, lança un projet de fédération de quatorze républiques européennes. De nombreux journaux, de toutes tendances (républicains, monarchistes, protestants, francs-maçons), souvent éphémères, se placent sous le patronyme de *LEurope* à travers le continent. Buchez, directeur de *LEuropéen* qui paraît dans les années 1830, participe à la mise sur pied d'un congrès historique européen qui se tient en 1835. En Allemagne, le publiciste August Lewald fonde la revue *Europa* qui paraît de 1831 à 1848. Avant même le « Printemps des Peuples », de nombreuses brochures prenant comme thème central l'unité européenne sont publiées en France, en Allemagne, en Italie.

Quand surgit 1848, la plus européenne des révolutions de l'ère contemporaine, deux notions s'affrontent: en Europe centrale et orientale, la notion d'« Europe des peuples » s'impose auprès de nations qui, au sein des empires autrichiens, russe ou ottoman, revendiquent leur reconnaissance, voire leur indépendance, ce qui n'exclut pas, par ailleurs, de profondes rivalités internationalitaires; en Europe occidentale, y compris parmi des nations fragmentées en de multiples États (Allemagne, Italie), on parle plutôt, dans les élites politiques ou intellectuelles, d'États-Unis d'Europe. *Le Moniteur*, journal officiel de la II^e République, n'évoque-t-il pas dès le 28 février 1848 « les États-Unis de l'ancien continent »? Après d'autres, comme l'Italien Carlo Cattaneo ou le journaliste Émile de Girardin, Victor Hugo se fait l'apôtre des États-Unis d'Europe dans un célèbre discours prononcé devant le Congrès international de la paix universelle réuni à Paris en août 1849: « Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fonderez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne. » Hugo évoque un « grand sénat souverain » au niveau européen et un monde dominé par deux grandes puissances agissant de concert, les États-Unis d'Amérique et les États-Unis d'Europe. Il fallait tout l'esprit quarantehuitard et visionnaire du moment, pourtant sérieusement ébréché à la fois par la répression de l'insurrection ouvrière de juin 1848 à Paris et par celle qui touchait les mouvements révolutionnaires en Europe, pour croire à cette fraternité européenne qui, au-delà de son caractère utopique, se heurtait à la résistance des partisans affaiblis mais non abattus du « système Metternich ». Plus que jamais, pourtant, ce dernier apparaissait bien plus comme un agrégat de nations privilégiant leurs intérêts personnels que comme l'antichambre d'une Europe politique. De manière significative, l'échec de 1848 comme mouvement de libération de nations soumises provoqua

en Europe centrale l'abandon de la notion d'Europe des peuples pour celle, beaucoup plus limitée géographiquement et idéologiquement, de Mitteleuropa.

Au-delà de 1848, une autre raison explique les difficultés d'implantation d'un véritable sentiment européen. Allemands, Français, Italiens, tous imaginent une Europe dans laquelle leur nation aurait une mission éclairante, un rôle supérieur, une prédestination au commandement. Tous fondent leur identité nationale sur la notion de « nation élue » ou de nation choisie, dans une perspective où l'histoire est mise au service d'un véritable mysticisme national dont témoigne par exemple la personnalité du poète polonais Mickiewicz. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, de Hegel et de ses disciples, de Mazzini ou de Hugo qui, en 1867, lance une nouvelle version de la nation européenne : « Cette nation aura pour capitale Paris, et ne s'appellera point la France, elle s'appellera l'Europe. » Propos d'autant plus idéalistes que le demi-siècle suivant fut marqué par une lente mais inexorable évolution du sentiment national vers un sentiment nationaliste et belliciste faisant de l'Europe un champ de batailles à répétition. S'il est vrai que « le romantisme, en Allemagne surtout, sert d'accélérateur au nationalisme » (Jean-Baptiste Duroselle, *L'idée d'Europe dans l'histoire*), c'est dans le dernier tiers du 19^e siècle que ce dernier atteint son paroxysme. Malgré la naissance d'un internationalisme prolétarien (« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous » proclame dès 1847 le *Manifeste du Parti communiste* de Marx et Engels), malgré une Première (1864) puis une Deuxième (1889) Internationale, les nationalismes s'enracinent d'autant plus que des crises diverses, notamment économiques, frappent l'ensemble de l'Europe à la fin du 19^e siècle. Des politiques européennes s'affrontent, parmi lesquelles celles, antagonistes, de Napoléon III et de Bismarck. Si le premier joue un rôle de premier plan dans la mise en place d'une Europe du libre-échange qui ne résista pas à la grande crise économique européenne des années 1873-1890, le second incarne la montée en puissance d'une nation qui cherche un ciment pour consolider et achever son union. La guerre fut ce ciment : le Danemark, l'Autriche, la France en furent les vaincus successifs. L'Italie, comme l'Allemagne, se fit par la guerre. La formation d'alliances rivales de plus en plus militarisées (Triple-Alliance, Triple-Entente), les tensions économiques, coloniales ou territoriales (Bosnie-Herzégovine, Balkans, Alsace-Lorraine) ne permirent guère à l'idée d'Europe de s'épanouir, malgré les appels à la fraternité et à la solidarité des prolétaires lancés par les socialistes.

Les définitions contradictoires de la nation de part et d'autre du Rhin illustrent la distance idéologique qui sépare deux des principales nations européennes. Ernest Renan, dans *Qu'est-ce qu'une nation ?*, conférence prononcée en 1882 alors que le traumatisme de la défaite de 1871 reste fort, oppose la volonté, le désir exprimé de vivre ensemble comme ciment national, à la notion de communauté d'histoire, de langue et de culture défendue par l'historien allemand Heinrich von Treitschke justifiant ainsi l'annexion de l'Alsace-Lorraine (*Que réclamons-nous de la France ?*, 1870). Au même moment, pourtant, un jeune Allemand, philosophe en rupture avec le nationalisme de son pays, s'écrie : « Nous, sans Patrie, nous sommes encore d'origines trop diverses, nous sommes de races trop mêlées pour faire des "hommes modernes" [...]. Nous sommes, d'un mot, – et que ce mot soit notre parole d'honneur ! – de

bons Européens, les héritiers de l'Europe, ses héritiers riches et comblés, mais riches aussi d'une surabondance d'obligations accumulées par des milliers d'années d'esprit européen » (Frédéric Nietzsche, *Le Gai Savoir*, 1882). L'historien allemand Leopold von Ranke s'inquiète quant à lui des déchirements de l'Europe et rappelle que son unité existe, ne serait-ce que face au reste du monde. Sa voix porte peu, et tous les projets renaissants d'union ou de fédération de l'Europe, plus réalistes depuis les unités allemande et italienne, échouent face à des résistances multiples. Dans l'Empire austro-hongrois, puzzle de nationalités aux destins variés, la question nationale se pose avec une acuité dont témoignent tant le compromis de 1867 (au lendemain de la défaite de Sadowa face à la Prusse, l'Autriche doit accepter de devenir la Double couronne austro-hongroise) que l'importance des publications sur le sujet, notamment au sein de la social-démocratie autrichienne (Otto Bauer, Karl Kautsky, Max Adler, Karl Renner) qui s'inscrit dans la réflexion entamée par Karl Marx sur le sujet. Au même moment, se développent des mouvements supra-étatiques comme le pangermanisme et le panslavisme, mais aussi le panserbisme ou le panhellenisme, qui privilégient le regroupement de peuples sur des bases ethnico-culturelles, classant les nations en fonction de critères raciaux – voir les théories de Houston Stewart Chamberlain – et des nationalismes plus classiques, mais virulents en Grande-Bretagne comme en France (jingoïsme, boulangisme). Ces mouvements s'accompagnent toujours d'une exaltation du militarisme et d'une condamnation du cosmopolitisme qui s'exacerbe le plus souvent dans un antisémitisme viscéral (Drumont, Maurras).

Lentement, l'Europe apprend et admet qu'il existe d'autres mondes : le Nouveau, d'abord, qui se nourrit de chair européenne par l'immigration massive qui le peuple, au nord comme au sud, et dont l'essor économique fait bientôt sentir ses effets; l'Asiatique, ensuite, dont la force militaire se manifeste aussi bien face à la puissance anglaise (Sikhs, Afghans) que face à la puissance russe (guerre russo-japonaise de 1905); l'Africain, enfin, qui, lui aussi, se défend face au colonialisme européen (Zoulouland, Madagascar, Soudan) alors que, dans la lointaine Afrique du Sud, la guerre des Boers oppose les Blancs entre eux. La fascination pour la modernité américaine, le goût pour les « japonaiseries » (le mot apparaît vers 1850), l'art dit « nègre » ou l'art océanien, dont l'influence est visible dans le fauvisme, le cubisme ou encore l'expressionnisme, précèdent la Grande Guerre, même s'ils ne se répandent que dans une élite intellectuelle. Ils révèlent pourtant la prise de conscience qu'il existe d'autres cultures que la culture européenne. En Europe même, les cultures minoritaires, les nations non reconnues, les peuples soumis font entendre leurs voix avec une ampleur grandissante (Irlandais, Polonais, Tchèques, Slaves des Balkans). Que signifie une Europe qui ne les reconnaît pas, s'insurge l'écrivain belge d'expression flamande August Vermeylen : « Pour être des Européens, il faut d'abord que nous soyons quelque chose », ajoutant : « Nous voulons être Flamands pour devenir Européens. » La Première Guerre mondiale lamina cette double revendication, tout en ouvrant la pire époque des nationalismes et des totalitarismes en Europe. Dans son célèbre *Discours à la nation européenne* – le contre-pied aux *Discours à la nation allemande* de Fichte est explicite – publié en 1933, le philosophe Julien Benda distingue

l'existence de mouvements européens tout au long de l'histoire (croisades, Réforme, révolutions, colonisation, lutte des classes), mais aucun qui aboutisse à l'unité de l'Europe par manque de conscience européenne des peuples qui la composent. On doit naturellement replacer le propos dans le contexte : à cet égard, l'entre-deux-guerres dans son ensemble et l'année 1933 en particulier, qui voit l'accession d'Hitler au pouvoir en Allemagne, sont marqués par un pessimisme persistant. Mais le débat ne reste-il pas d'actualité ?

L'Europe de 1815 à 1830. Démographie, frontières, régimes

L'EUROPE, SIMPLE EXPRESSION GÉOGRAPHIQUE? Son existence apparaît pourtant nettement définie au travers de comportements démographiques qui lui sont spécifiques, et qui constituent peut-être l'une des traces les plus fortes de son identité au 19^e siècle. Identité également marquée par sa parcellisation en États délimités par des frontières dont l'établissement et la reconnaissance remplissent une part importante de son histoire politique, militaire et diplomatique. Identité, enfin, qui ressort de la nature de ses régimes politiques, avec une domination écrasante du système monarchique confronté à des revendications (nationales, sociales, démocratiques) grandissantes.

Démographies européennes¹

L'émigration, témoin de la spécificité européenne

Au sortir de plus de vingt années de guerres, l'Europe est affaiblie. Pourtant, grâce à une forte reprise démographique, due à un taux de natalité élevé et à un taux de mortalité globalement en baisse, elle connaît au 19^e siècle une dernière phase de croissance marquée avant les cataclysmes démographiques du 20^e siècle que seront les deux guerres mondiales. Croissance certes inégale, enregistrant à la fois des variations dans le temps et dans l'espace ; mais croissance au total vigoureuse, permettant à l'Europe de nourrir une émigration considérable (près de 40 millions d'individus entre le début du 19^e siècle et 1914), et d'être notamment la grande pourvoyeuse en hommes du continent américain. Précisons cependant que les chiffres disponibles restent sujets à caution : si beaucoup d'Européens partent – départ facilité par le progrès des transports ferroviaires et maritimes –, certains reviennent et ne sont

1. Pour des raisons de commodité, nous traitons d'un bloc la question démographique, entre 1815 et 1914.

pas toujours comptabilisés. Mais, en moyenne, on peut estimer qu'un émigrant sur trois rentre au pays. D'autres ne sont que des migrants intra-européens, comme en témoigne par exemple le flux important d'Italiens vers la France ou d'Irlandais vers la Grande-Bretagne. Dans le cas de la Russie, il existe aussi une migration interne qui, suivant les progrès de la formation de l'Empire russe, se dirige vers les territoires vierges de Sibérie et d'Asie centrale, s'étendant le long de la voie ferrée qui atteint Vladivostok en 1904. D'abord limité, ce mouvement prend de l'ampleur au début du 20^e siècle, concernant au total près de 6 millions de Russes. Le côté massif du phénomène migratoire est indéniable. Si l'Europe se lance à la conquête du monde, ce n'est pas seulement par ses armes, ses capitaux ou ses produits, signes d'un capitalisme et d'un colonialisme triomphants, c'est aussi et surtout par ses hommes qui vont répandre le modèle culturel européen.

En témoigne l'exemple des États-Unis dont la population passe de près de 4 millions d'habitants en 1790 à environ 10 millions en 1820, 40 millions en 1870 et plus de 75 millions en 1900, pour dépasser les 90 millions à la veille de la Grande Guerre. Cette croissance sans équivalent dans le monde reste due, pour une grande part, à un formidable accroissement naturel, mais s'est également nourrie des émigrants du Vieux Continent : plus de 5 millions d'Européens, dont une bonne moitié de Britanniques, entre 1820 et 1860, et près de 15 millions entre 1860 et la fin du siècle. L'émigration européenne connaît une évolution qualitative remarquable : la nette domination des îles Britanniques jusque vers 1890 – avec en particulier l'apport irlandais massif que provoque la Grande Famine de 1845-1849 – s'estompé avec la concurrence grandissante des mondes scandinave et germanique. La crise des années 1880-1890 a entraîné un nombre important de départs dans l'Europe du nord, touchée de plein fouet par la récession économique. La grande vague du début du 20^e siècle – 12,5 millions de départs entre 1905 et 1913, année record avec plus de 1,5 million d'émigrants – est marquée par l'entrée en lice des Méditerranéens (Italiens, Grecs...) et des peuples slaves d'Europe centrale ou orientale (Russes, Polonais, Croates, Serbes...), mais aussi des Juifs et des Arméniens fuyant les pogroms et la misère. Pour certains pays, on peut parler de véritable hémorragie. Ainsi du Portugal, d'où partent plus d'un million d'habitants entre 1851 et 1910, des pays scandinaves (2,5 millions), de l'Irlande, qui perd environ la moitié de sa population, ou encore de l'Italie : plus de 6,5 millions de départs outre-mer, provenant surtout du Mezzogiorno, auxquels il faut ajouter les départs vers d'autres pays d'Europe, concernant plutôt la Lombardie, la Toscane et le nord du pays en général, ou vers l'Afrique (Tunisie, puis Libye à partir de 1912). Au total, entre 1851 et 1910, environ 33,5 millions d'Européens ont émigré, dont plus de 25 millions pour la période 1881-1910. En dehors des États-Unis, l'Australie ou l'Afrique du Sud se sont également nourries d'émigrants européens, venus en grande majorité des îles Britanniques, et l'Amérique latine (Argentine, Brésil) a attiré un grand nombre d'émigrants des péninsules italienne et Ibérique. Il convient enfin d'ajouter les départs vers les colonies, au sens strict du terme : ainsi de l'Algérie pour la France ou de l'Inde pour le Royaume-Uni. Dans le cas de l'Algérie, les déportations politiques consécutives à l'insurrection de juin 1848 ou au coup d'État de décembre 1851 ont fourni une part importante à la colonisation du pays. Mais les

colonies de peuplement restent rares et le nombre des colons s'y installant définitivement limité, notamment dans le cas français.

Cette émigration européenne, dont la cause principale fut la misère, touche également des pays en plein essor économique comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne, mais frappés par des périodes de grave récession comme la Grande Dépression (1873-1896), et des pays encore au stade d'une économie largement rurale, comme l'Italie ou la Russie. Si tenter l'aventure au Nouveau Monde a pu provoquer des départs, comme la ruée vers l'or américain en 1848-1849, ce sont surtout les déclassements sociaux touchant une paysannerie chassée de ses terres ou des ouvriers parfois qualifiés mais concurrencés par la toute-puissante machine à vapeur qui remplissent les navires transatlantiques. Les encouragements et parfois l'aide financière de ceux qui sont déjà partis aboutissent à l'émigration de villages ou de familles entières qui se reconstituent souvent en communautés sur la terre d'immigration.

La population européenne de 1815 à 1914: généralités

En 1815, l'Europe compte environ 200 millions d'habitants; en 1914, près de 450 millions. Avec 40 habitants au kilomètre carré en 1900, l'Europe a une densité deux fois supérieure à celle de l'Asie, dix fois à celle de l'Afrique ou de l'Amérique. Si l'on ajoute à ces chiffres ceux de l'émigration, on prend alors conscience de toute la force de la croissance démographique de l'Europe dont le poids dans la population mondiale passe de 20 % à 25 % entre les deux dates précitées. Cet essor se fait suivant des phases sensiblement différentes. La population européenne passe de 185 à 225 millions d'habitants entre 1800 et 1830, et atteint 300 millions vers 1860, soit une augmentation des deux tiers. La population de l'Asie, plus de deux fois supérieure (à elle seule, la Chine dépasse les 300 millions d'habitants, et l'Inde atteint presque 200 millions en 1815), connaît une croissance beaucoup plus lente; l'Afrique passe de 100 à 150 millions entre 1800 et 1914; quant à l'Océanie, elle compte moins de 6 millions d'habitants à la veille de la Première Guerre mondiale; seule l'Amérique, du Nord et du Sud, développe une croissance supérieure à celle de l'Europe. Bien que très fort, l'accroissement de la population européenne reste marqué par un taux de mortalité élevé, de l'ordre de 22 à 26 ‰ dans les pays les plus développés (Royaume-Uni, France, Allemagne) et dépassant les 30 ‰ dans les autres. La mortalité infantile continue de faire des ravages: des taux de l'ordre de 150 à 165 ‰ sont fréquents dans les pays les plus développés, et peuvent dépasser 250 ‰ en Russie. La famine persiste (Irlande 1845-1849, Finlande 1867-1868), et la disette est fréquente (Silésie, France, 1847). Les épidémies de choléra ravagent l'Europe à plusieurs reprises, les plus fortes se produisant en 1831-1834, 1847-1849, 1855. L'espérance de vie plafonne à 40 ans dans les pays « riches », mais descend à 30 ans en Europe orientale dans les années 1840. Encore faut-il nuancer ces chiffres en fonction des catégories sociales. Les classes populaires urbaines et rurales ont dix à quinze ans d'espérance de vie en moins que les classes moyennes ou supérieures. Seul un très fort taux de natalité (toujours supérieur à 30 ‰, et parfois largement

au-dessus de 40 ‰) explique que le taux d'accroissement se maintienne autour de 10 ‰ par an.

Bien que se poursuivant dans le dernier tiers du siècle, la croissance démographique de l'Europe se fait à un rythme plus modéré, surtout dans la partie occidentale. La population de l'Europe passe de 300 à 400 millions d'habitants entre 1870 et 1900, pour atteindre 450 millions à la fin de la période étudiée. On passe insensiblement à un accroissement naturel annuel de l'ordre de 9 ‰, certes largement supérieur à celui du monde (entre 6 et 7 ‰), mais en nette baisse par rapport à la période précédente. Ce ralentissement ne doit pourtant pas occulter la persistance d'une bonne santé démographique. Le taux de mortalité baisse de manière importante et concordante dans la plupart des grandes nations industrialisées : avant 1914, il est largement inférieur à 20 ‰ en France et en Allemagne, et même à 15 ‰ en Grande-Bretagne. La mortalité infantile tombe à 126 ‰ en France. Les progrès de l'hygiène (eau courante) et de la salubrité (égouts), de la médecine (influence de Claude Bernard ; révolution microbienne inaugurée par Jenner dès 1796 avec la variole, puis par Pasteur avec la rage, Roux avec la diphtérie, Koch avec la tuberculose, Yersin avec la peste ; aseptie et antisepsie dans les opérations chirurgicales, les accouchements), une meilleure alimentation, la diminution des épidémies (notamment du choléra et du typhus) expliquent ce recul progressif de la mortalité et l'allongement de l'espérance de vie qui dépasse 50 ans en 1914 bien que la tuberculose reste invaincue, exerçant des ravages dans toutes les couches de la société. Avec un léger décalage, le taux de natalité s'abaisse aussi. Faible, voire inexistant à l'Est, ce déclin est manifeste à l'Ouest, et surtout en France, où sa précocité autorise à parler d'un modèle français. Si un taux d'accroissement nettement supérieur à 10 ‰ persiste en Italie, en Allemagne, en Grande-Bretagne au-delà de 1880, année charnière, il tombe en France à moins de 3 ‰. En Europe méditerranéenne et surtout centrale ou orientale, les progrès de la médecine ou de l'hygiène sont moindres. La malaria continue à sévir en Italie. Si la Roumanie, les Balkans, la Russie conservent un fort dynamisme démographique, ils le doivent au maintien d'un fort taux de natalité dans des classes paysannes largement dominantes, au sein desquelles l'influence de l'Église, le poids des comportements traditionnels, l'absence de contraception, le bas niveau de l'espérance de vie, le besoin de main-d'œuvre salariée militent en faveur de familles nombreuses.

Des modèles démographiques ?

À côté des tendances générales, il existe des différences qui autorisent à parler de modèles démographiques, en prenant garde, toutefois, de souligner qu'à l'intérieur d'un même pays se superposent parfois des comportements différents entre villes et campagnes, le Nord et le Sud, les communautés religieuses ou linguistiques, etc. Un fait s'impose : si l'on prend l'Europe à la veille de la Révolution de 1789, on constate que la France domine démographiquement l'Europe, et ce, pour la dernière fois de son histoire. Sur les 170 millions d'Européens de l'époque, 25 sont Français, soit 15 %. Talonnée par la Russie (24 millions), la France distance largement les États du Saint

Empire (18 millions) et le Royaume-Uni (15 millions). Le fort accroissement naturel et les agrandissements territoriaux expliquent cette prédominance ; mais la France a commencé dès le milieu du 18^e siècle à adopter des comportements malthusiens, et la contraception naturelle, allant des classes élevées vers les classes populaires, se répand à travers le pays, accompagnant et non pas expliquant un reflux démographique naissant. À l'inverse, certains États connaissent une croissance vertigineuse comme la Russie. Conséquence de ce comportement, le ralentissement très net de l'accroissement dont témoigne l'évolution du chiffre de la population française : 29 millions en 1801, 30 en 1815, 32 vers 1830, 38,5 en 1870 (en partie grâce à l'apport de la Savoie et de Nice), et 40 millions seulement en 1914 (en partie à cause de la perte de 1,6 million d'Alsaciens et de Lorrains annexés par l'Allemagne). La conclusion est claire : en un grand siècle, la population française a augmenté de moins de 50 %, et seulement de 40 % entre 1801 et 1914, dont 9 % pour la période 1871-1914, marquée par un effondrement du taux de natalité qui passe de 33 à 19 ‰ entre ces deux dates. En moyenne, la population française progresse deux fois moins que celle de l'Europe au 19^e siècle. Il y a bien là une spécificité démographique qui ne se retrouve, à un tel degré, dans aucun autre pays. Pour la première fois de son histoire, en dehors des périodes de crise (famines, guerres, épidémies), la France enregistre même, entre 1907 et 1911, des excédents de décès. Les campagnes natalistes n'y font rien : la France reste attachée à un modèle démographique malthusien.

Dans la foulée de l'économiste anglais Thomas Malthus (1798 : *Essai sur le principe de population*) et de ses continuateurs de l'école libérale (David Ricardo, Frédéric Bastiat, Jean-Baptiste et Horace Say), se développe l'idée d'un rapport entre la fécondité qui connaît une progression géométrique et la richesse produite, notamment les subsistances, qui enregistre une progression arithmétique, la première obérant la seconde quand elle n'est pas contrôlée. Le propos, à relier avec le développement d'une industrie consommatrice et productrice de misère, s'adresse en priorité aux classes populaires rurales et urbaines, ces « classes laborieuses, classes dangereuses » étudiées par Louis Chevalier, accusées en quelque sorte de créer leur propre misère et incitées à réduire leur fécondité. Dans le cas français, le rejet du modèle de la famille chrétienne, les progrès indéniables des conditions de vie, d'habitat, de scolarisation – partagés avec d'autres pays –, l'enrichissement général de la société coïncident avec ce déclin démographique qui précède, répétons-le, l'apparition de la théorie malthusienne. Pour reprendre la formule d'Emmanuel Todd, alphabétisation + déchristianisation = contraception. En 1914, la population française ne représente plus que 10 % du total de la population européenne et se trouve dépassée par les populations russe, allemande, austro-hongroise et talonnée par la population anglaise. De plus, dans le cas de la France, le phénomène d'émigration outre-mer joue peu, alors qu'en revanche le pays se nourrit d'immigrants venus des pays frontaliers : Allemands, Belges et Suisses d'abord, Italiens à la fin du siècle, soit près de 400 000 individus en 1851 et environ 1 200 000 en 1914.

À l'inverse, l'émigration a joué un grand rôle dans des pays que l'on peut regrouper au sein d'un modèle démographique anglais. Britanniques, Scandinaves, Allemands, Hollandais partagent le fait d'avoir fourni des contingents importants

à l'émigration outre-mer et d'avoir conservé un fort taux de natalité pendant une longue partie du siècle. La recherche constante d'une productivité agricole accrue, par le progrès technique, a permis de garder un équilibre entre croissance démographique et croissance alimentaire, avec pourtant un risque de rupture lorsque, dans le cas de l'Irlande, le recours à une subdivision continue des terres cultivées et à une monoculture de plus en plus affirmée – la pomme de terre – rend extrêmement fragiles ces équilibres. Le taux de mortalité enregistrant une baisse parallèle importante, il en résulte des taux d'accroissement élevés, supérieurs à 10 ‰. De 32 millions d'habitants en 1871, le Royaume-Uni passe à 46 millions en 1910, distançant largement la France, tout comme l'Allemagne qui passe de 41 à 65 millions d'habitants. À la différence de la Grande-Bretagne, l'Allemagne conserve un taux de natalité élevé au-delà de 1880, mais les deux nations, ainsi que la Belgique, la Suisse, les Pays-Bas, voire l'Empire austro-hongrois, finissent par enregistrer, au tournant des deux siècles, un déclin significatif de leur natalité pour des raisons identiques à celles de la France, avec un siècle de décalage. Mais dans tous ces cas, la forte baisse du taux de mortalité joue en faveur de la persistance jusqu'à la Grande Guerre d'un accroissement naturel élevé, même en tenant compte de la baisse du taux de natalité. Tel n'est pas le cas de pays appartenant à un troisième modèle, à la fois méditerranéen (surtout la péninsule Ibérique – l'Italie apparaissant comme un pays de transition – et les pays balkaniques) et oriental (la Russie) qui combine un très fort taux de natalité, pouvant atteindre 50 ‰, et un taux de mortalité qui reste élevé, rendant réel mais plus heurté l'accroissement naturel. La population de la Russie double de 1870 à 1914, passant de 85 à 170 millions d'habitants. Épidémies (choléra en Espagne, 1885) et famines (Russie, 1890-1892) frappent encore durement ces populations où le poids persistant de l'influence de l'Église et le retard de l'alphabétisation freinent le déclin de la natalité. Ce n'est qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale que ces pays rejoignent le reste de l'Europe démographique.

Des campagnes aux villes, migrations internes

Dans une Europe majoritairement rurale, avec des proportions variant suivant les pays, le poids des populations vivant dans les campagnes reste déterminant. Tous ne sont pas des paysans au sens strict du terme, même si tous sont liés à l'économie rurale. L'essor de la grande industrie n'a pas fait complètement disparaître un artisanat rural qui apparaît pourtant de plus en plus comme un complément d'activité agricole que comme une vraie spécialité : on peut alors parler d'une pluriactivité persistante. Les commerçants, fixes ou itinérants (le colporteur, étroitement surveillé par toutes les polices d'Europe), les notabilités que peuvent être le médecin de campagne cher à Balzac ou le pharmacien cher à Flaubert, le notaire souvent dépositaire des fortunes locales s'inscrivent dans une hiérarchie comprenant également fonctionnaires civils (notamment pour la fiscalité) ou militaires. Mais le rapport entre population rurale et population urbaine permet de distinguer deux Europe. Dans la première, englobant les péninsules méditerranéennes, la Russie et

une partie de l'Empire austro-hongrois, donc essentiellement en Europe du Sud et en Europe de l'Est, la prédominance d'une économie rurale jusqu'à l'extrême fin du 19^e siècle bride la croissance urbaine. Non que les villes ne connaissent une croissance réelle, mais celle-ci n'est pas du même ordre que dans l'Europe touchée, puis conquise par l'industrialisation. Les villes ne jouent pas en Italie, en Espagne, dans les Balkans, en Ukraine ou en Russie ce rôle d'aimant qui est le leur dans l'Europe du Nord-Ouest : cela explique en grande partie le flux grandissant de l'émigration lointaine des populations indigènes. Le salut est ailleurs, en Amérique du Nord ou du Sud notamment, pour les paysans du Mezzogiorno, de la Meseta ou des Carpates. La structure agraire latifondiaire règne dans une bonne partie de l'Europe méditerranéenne. Le maintien des paysans russes dans des communautés rurales, les *mirs*, même après l'abolition du servage en 1861, limite l'urbanisation à quelques grandes villes comme Saint-Pétersbourg dont la population augmente de 300 % au 19^e siècle. De 1851 à 1911, la population urbaine russe passe de 7 à 20 % de la population totale.

Dans la seconde Europe, s'étendant de la France aux pays scandinaves et du Royaume-Uni aux pays germaniques, on observe un fort mouvement de migration interne des campagnes vers les villes : migrations saisonnières au départ, répondant à des besoins temporaires de main-d'œuvre dans l'industrie et surtout le bâtiment (Martin Nadaud a écrit la chronique de ces maçons creusois dont il fut avant de devenir député de son département sous la III^e République), ces déplacements se transforment en exode rural définitif, provoqué par la simultanéité de l'essor d'une grande industrie consommatrice de main-d'œuvre peu qualifiée et bon marché, et le début d'un processus de modernisation de l'agriculture, dans lequel la force humaine n'est plus le seul moteur d'une productivité accrue. Né précocement en Angleterre, patrie de la « révolution industrielle », ce phénomène touche progressivement tous les « pays noirs » européens, alimentant bassins miniers, métallurgiques et sidérurgiques, mais aussi les ports (Le Havre, Hambourg, Liverpool), les usines textiles, les grands magasins, la domesticité. Le chemin de fer n'explique pas ces mouvements, mais les facilite. De ce prolétariat d'origine rurale, particulièrement exploité et réduit à des conditions de vie très dures, Dickens (voir « Coketown ») ou Zola donnent une image réaliste et Marx et Engels une analyse politique qui se rejoignent dans la perception aiguë de mutations sociales de grande ampleur. Limité avant 1830, ce mouvement prend surtout de l'intensité vers 1850, lorsque, victimes d'une crise économique d'ampleur européenne, de nombreux paysans n'ont d'autre ressource que d'aller vendre leur force de travail dans les grandes manufactures. C'est notamment le cas des Irlandais qui « choisissent » la migration interne (vers Manchester ou Liverpool par exemple, où ils représentent dès 1851 entre un tiers et un quart de la population) plutôt que l'aventure américaine. Cela peut être aussi le cas d'artisans ruinés par la grande industrie, artisans juifs du textile en Russie ou tisserands de la soie autour de Lyon. D'abord essentiellement masculin, le mouvement migratoire se féminise progressivement, donnant naissance à un prolétariat féminin d'autant mieux accueilli par la grande industrie qu'il est sous-payé et moins enclin à la protestation sociale et à la syndicalisation.

Liste des principales crises économiques en Europe au 19^e siècle

Début	Pays d'origine	Cause	Conséquences	Fin
1810	États-Unis, puis Europe	Blocus = pénurie de coton	Faillites industries textiles	1815
1825	R.-Uni	Spécul. boursière	Faillites bancaires	1826
1827	Europe	Contraction générale	Faillites, chômage	1832
1836	États-Unis/R.-Uni	Spécul. boursière	Krachs et faillites	1839
1846	Europe	Crise agric., puis générale	Faillites, chômage	1850
1857	États-Unis	Contraction de la demande	Krachs boursiers, faillites	1858
1865	R.-Uni	Spécul. indust. et financières	Krachs et faillites	1866
1873	Autriche, puis Europe	Spéculation boursière	Krachs, faillites, chômage	1896

Le Royaume-Uni et la France partagent un fort degré de centralisation politique qui a favorisé la croissance de leur capitale respective, et, partant, de la population urbaine en général. Mais la précocité de l'industrialisation anglaise explique que, dès 1851, la moitié des Britanniques soient des citadins, contre un tiers d'Allemands et un quart de Français. À la veille de la Grande Guerre, près de 75 % des Britanniques vivent en ville – agglomérations de plus de 5 000 habitants – contre moins de 45 % de Français (il faudra attendre 1931 pour que la barre des 50 % soit dépassée) et près de 60 % d'Allemands. Encore faut-il préciser que ces pourcentages moyens cachent de grandes inégalités régionales : en Allemagne, la Ruhr fait déjà figure de conurbation, tout comme les West Midlands, le Merseyside ou le Southeast Lancashire en Angleterre. Partie en retard, l'Allemagne a connu la plus forte croissance urbaine du continent européen, sous l'impulsion d'une « révolution industrielle » tardive, mais vigoureuse. Parallèlement, le nombre de grandes villes ne cesse de croître. Le Grand Londres compte près de 3 000 000 d'habitants vers 1850 et 7 000 000 en 1910, alors que Paris et sa banlieue passent de 1 500 000 à 3 000 000. Les villes anglaises de plus de 100 000 habitants sont deux à trois fois plus nombreuses que leurs homologues françaises (3 en 1801 : Paris, Lyon et Marseille, et 16 en 1911). Mais c'est encore l'Allemagne qui détient le record, en passant de 2 (Berlin et Hambourg) à 49 villes de plus de 100 000 habitants. La capitale prussienne, devenue capitale du Reich en 1871, se développe de manière vertigineuse, en se nourrissant des populations rurales de tout le pays. Elle compte 100 000 habitants en 1800, 550 000 en 1861 et plus de 2 000 000 en 1914 (le double si l'on prend en compte le Grand Berlin, créé administrativement après la guerre de 1914, et qui englobe les communes limitrophes), soit l'équivalent du Grand Vienne. Le cas de cette dernière montre que la croissance urbaine peut aussi être due à une décision administrative, à savoir l'agrandissement des limites communales : ce fut le cas de Paris en 1860 sous l'impulsion du préfet Haussmann, la capitale englobant une douzaine de communes limitrophes comme Passy, Vaugirard, Belleville, Ménilmontant, etc., et passant ainsi de 12 à 20 arrondissements ; ce fut

plus encore le cas de Vienne en 1892, annexant 43 communes – d'autres suivront en 1904 –, triplant sa superficie et augmentant sa population de plus de 50 % (de 817 000 à 1 300 000 habitants). En dehors des capitales, la croissance de villes industrielles ou portuaires comme Essen, Kiel, Ludwigshafen en Allemagne, Cardiff au Pays de Galles, voire, à une moindre échelle, Roubaix et Tourcoing en France, ne sont pas sans rappeler celle des villes américaines.

Frontières et régimes

Napoléon vaincu, la guerre achevée, c'est toute une construction européenne – précisément napoléonienne – qui s'effondre. Les puissances victorieuses veulent reconstruire l'Europe. Le travail est ardu, pour deux raisons au moins. Il apparaît difficile, voire impossible, de revenir au *statu quo ante bellum*, c'est-à-dire à l'Europe de 1789. Le Saint Empire romain germanique est mort et bien mort, par exemple. Il faut donc imaginer de nouvelles frontières et parfois de nouveaux régimes. Sur ce point, l'unité de vue des Alliés est loin d'être parfaite. Mais, deuxième difficulté, des revendications nationales ont vu le jour dans la foulée de la Révolution française, à travers toute l'Europe. C'est notamment le cas en Allemagne et en Italie. Peut-on ignorer ces mouvements, à coloration libérale affirmée ? La reconstruction européenne voulue par les vainqueurs de Napoléon s'ancre dans une perspective double : garantir la paix en Europe, et affirmer le retour à un ordre ancien qui privilégie des monarchies légitimées par l'Histoire, à défaut de l'être toujours par les peuples. Peut-on, pour autant, réduire la question à un affrontement entre Europe des peuples et Europe des rois ? Certainement pas en 1815, mais très vite, la mise en place d'un espace politique européen, avec ce qu'on pourrait appeler une « internationale libérale », à forte connotation patriotique, prouve que les principes majeurs définis par la Révolution française – souveraineté de la nation, nécessité d'une Constitution, objectif sinon de la démocratie, du moins d'un système représentatif appuyé sur l'exercice du droit de vote plus ou moins large – ont laissé des traces profondes à travers le continent. Les révolutions européennes de 1830 et de 1848 en témoignent, en apportant les premières grandes modifications territoriales à l'Europe du congrès de Vienne.

Le congrès de Vienne

Après de longs et laborieux préliminaires, le Congrès s'ouvrit dans la capitale autrichienne le 1^{er} novembre 1814, en présence de représentants des pays vainqueurs et des pays vaincus. De fait, il n'y eut pas d'ouverture officielle, mais simplement le début des négociations, des rencontres informelles se poursuivant par ailleurs. Plus de deux cents délégations, quelques milliers de participants se déplaçant avec de lourds bagages et une nombreuse domesticité, investirent Vienne pour près de neuf mois de palabres, entrecoupés de fêtes, de réceptions et de bals qui donnèrent son image à ce Congrès qui s'amusa, intrigua, dansa. Parmi les États possédant des territoires en Europe, seul l'Empire ottoman, maître de la péninsule balkanique, n'y participa pas.

Deux interprétations du congrès de Vienne sont possibles. L'une affirme que, prévu par le premier traité de Paris (mai 1814) qui mit fin à la guerre entre la France et les coalisés, il représente la première grande rencontre de la diplomatie européenne, ce concert des nations qui, dès lors, à chaque crise grave, tenta de mettre fin aux tensions ou aux conflits. La seconde insiste sur les prolongements de l'Europe d'Ancien Régime visibles dans cette vaste réunion de têtes couronnées, de diplomates poudrés découpant les territoires et traçant les frontières sans tenir aucunement compte des aspirations nationales. Il semble bien, pourtant, que derrière cette apparence de survivance de l'Ancien Régime, les esprits aient compris que la future Europe nécessitait une cohésion politique qui, jusqu'à présent, lui avait fait défaut et avait pu amener le triomphe, certes temporaire, d'une Révolution faisant tache d'huile et prolongée par l'œuvre conquérante d'un nouveau César. L'embryon de coopération européenne mise en place à Vienne et prolongée par la Sainte-Alliance, sur les bases d'une restauration réactionnaire, au sens étymologique et politique du mot, montre que les temps ont changé. Pas de reconstruction politique de l'Europe sans reconstruction de l'ordre social. Les souverains des différentes dynasties régnantes comprennent que leur survie, et celle des principes qui sont le garant de leur légitimité, sont incompatibles avec le maintien des idéaux révolutionnaires de 1789. C'est sur ces bases que furent clairement conçus les traités de Vienne, avec, cependant, le rétablissement et le maintien d'une paix durable comme premier souci.

Comme lors du congrès de Versailles qui régla – mal – la Première Guerre mondiale, la pléthore de participants au congrès de Vienne ne doit pas faire illusion. Seules quelques grandes puissances détiennent un rôle majeur, par le biais de leurs représentants réunis en comités restreints de quatre, cinq, voire huit pays, déléguant leurs pouvoirs à des comités de techniciens en charge de dossiers particuliers (Allemagne, Suisse, États italiens, etc.). Parmi les quatre pays maîtres du jeu, se trouve l'Autriche, puissance invitante, et dont le chancelier Metternich est le chef de la délégation. Conscient des risques d'explosion nationale et libérale que connaît l'Europe et qui menace en premier lieu l'Autriche, manifestant une hostilité totale aux principes de 1789, soutenu par l'empereur François I^{er}, Metternich développe un conservatisme qui s'étend à la définition de frontières immuables, garanties par son pays, par la force s'il le faut. Il reçoit l'appui de la Grande-Bretagne, représentée par le chef de la diplomatie anglaise, Castlereagh, puis par Wellington, le futur vainqueur de Waterloo. Le Royaume-Uni, sans prétentions territoriales en Europe (mais très soucieux de son empire colonial et du contrôle des routes maritimes), entend bien faire prévaloir la notion d'équilibre européen qui l'avait fait intervenir dans les conflits continentaux aussi bien du temps de Louis XIV que de celui de Napoléon. La puissance britannique se méfie des prétentions russes à jouer un rôle majeur en Europe, et craint toujours les réactions d'une France jugée potentiellement dangereuse pour l'équilibre continental. Castlereagh joue la carte germanique, espérant former, en associant la Prusse et l'Autriche, une tierce puissance au centre d'une Europe tripartite. La Prusse, représentée par le roi Frédéric-Guillaume III et le chancelier Hardenberg, n'a pas toujours les moyens de faire entendre sa voix. Mais cette petite puissance qui aspire à devenir un grand État allemand bénéficie également du soutien de la Russie, qui

souhaite limiter le renouveau autrichien, et n'hésite pas à poser ses revendications territoriales, tout en ménageant encore la susceptibilité de Vienne. Le jeu de la Russie et de son tsar Alexandre I^{er} apparaît moins clair. Le vice-chancelier Nesselrode, chef de la délégation russe, doit tenir compte des humeurs changeantes d'un souverain soumis à des influences diverses et tenant des propos contradictoires. Se présentant à la fois ou alternativement comme le champion de la restauration religieuse, comme un sympathisant des idées libérales (« l'empereur des jacobins » disent, avec beaucoup de perfidie et d'emphase, ses adversaires), évoquant à l'occasion les Lumières, Alexandre I^{er} échafaude une sorte d'union fédérative des grandes puissances européennes, au sein de laquelle la Russie jouerait un rôle moteur. Mais ni la Grande-Bretagne, peu soucieuse d'un fédéralisme européen qui pourrait se retourner contre elle, ni l'Autriche, inquiète de voir s'affirmer les ambitions russes sur les populations orthodoxes vivant dans l'Empire ottoman – et à l'occasion sur les Détroits qui permettraient à la Russie de faire communiquer la mer Noire et la Méditerranée –, ne soutiennent ce projet. Quant à la France, elle est représentée par Talleyrand, agissant au nom d'un Louis XVIII encore mal connu dans son pays et qui ne réunit pas tous les suffrages des vainqueurs. Le vieux diplomate matois reprend du service et doit d'abord faire admettre que la France participe à toutes les décisions prises. Victoire clamée haut et fort, mais petite victoire. Talleyrand a beau jeu de se faire le champion des petits États dépouillés de leurs territoires et de la légitimité de leurs souverains, il ne peut s'opposer à ce que le remodelage de l'Europe se fasse au nom d'une *Realpolitik* qui s'affirme bien avant Bismarck. C'est finalement le 9 juin 1815 qu'est signé l'acte final du congrès de Vienne, acte de naissance d'une Europe nouvelle qu'on voulait imaginer sinon comme éternelle, du moins comme durable.

Frontières naturelles, frontières historiques, frontières politiques ?

Ce qu'il est convenu d'appeler l'acte final du congrès de Vienne n'est en fait que la réunion d'un ensemble de traités, essentiellement territoriaux, bi ou multilatéraux, conclus entre les participants. La comparaison de la carte de l'Europe en 1789, de celle du Grand Empire napoléonien et de celle issue de ce redécoupage de 1815 ne manque pas d'intérêt, surtout au regard des principes de la géopolitique actuelle. On a souvent parlé, à propos des traités de Vienne, de la notion sous-jacente d'équilibre européen. Encore faut-il préciser que cette notion est ici entendue dans le sens qu'elle avait avant la Révolution française, ce qui s'était déjà traduit dans des traités signés au temps de Louis XIV ou de Louis XV, par exemple : l'affirmation de puissances dominantes, la négation des petites nations (la Pologne en avait fait les frais à la fin du 18^e siècle) et du principe des nationalités. Il s'agit bien de rétablir des dynasties légitimes dans des territoires incontestables, sur les ruines encore fumantes du Grand Empire napoléonien.

Est-ce à dire que l'Europe de 1815 peut se superposer à celle de 1789 ? Pas vraiment, dans la mesure où les puissances européennes sont obligées de tenir compte

de bouleversements irréversibles, à commencer par la disparition du Saint Empire. On obtient donc, au total, une simplification de la carte de l'Europe, qui tourne à l'avantage des grandes puissances. Inchangé, le Royaume-Uni obtient cependant quelques îles qui, à l'instar de Gibraltar, lui servent de bases navales et de points de contrôle des Détroits, comme Heligoland, Malte ou les îles Ioniennes. Dans le même esprit de contrôle des routes maritimes et de constitution d'un empire colonial, le Royaume-Uni se voit confirmer la possession d'une partie de la Guyane, de Trinité et Tobago, du Cap, de Ceylan, et de l'île de France ou île Maurice. En Asie continentale, il renforce ses positions en Inde et en Malaisie, évitant de heurter de front les impérialismes hollandais (Indonésie) et russe (régions transcaucasiennes). La Russie opère une poussée vers l'ouest, à la fois en conservant la Finlande prise à la Suède, ce qui accroît sa position dans la Baltique, et en augmentant ses possessions polonaises d'un royaume de Pologne avec Varsovie (bien que disposant d'une constitution assez libérale, ce royaume n'est en fait qu'une simple province russe), tout en conservant la Bessarabie. De l'ancienne Pologne, seule subsiste une petite république de Cracovie, qui sera d'ailleurs annexée par l'Autriche en 1846. L'Autriche, précisément, renonce aux Pays-Bas qui, couplés à la Belgique et au Luxembourg, forment un royaume des Pays-Bas « bloquant » la France sur sa frontière nord, et à la Souabe. Mais elle récupère le Tyrol, la région de Salzbourg et la Galicie, s'étend vers la Croatie et la côte dalmate (anciennes Provinces illyriennes), réaffirme sa position dominante en Italie du Nord, en annexant la Lombardie et la Vénétie qui forment un royaume, et exerce une forte influence sur les duchés de Modène, Parme et Toscane (sur ces deux derniers elle place des Habsbourg, respectivement Marie-Louise, la seconde épouse de Napoléon I^{er}, divorcé d'avec l'impératrice Joséphine, et l'archiduc Ferdinand), tout en continuant à jouer son traditionnel rôle de protecteur du pape en ses États de l'Église. Le reste de la péninsule est partagé entre deux royaumes : au nord celui de Piémont-Sardaigne, qui récupère le territoire de Gênes, puis la Savoie et Nice après le deuxième traité de Paris (novembre 1815), et au sud celui des Deux-Siciles ou de Naples, rendu aux Bourbons. Le royaume de Prusse s'agrandit d'un tiers du royaume de Saxe, sanctionné pour avoir été l'allié privilégié de Napoléon I^{er}, de la Posnanie polonaise, d'un morceau de Poméranie, pris à la Suède, de la majeure partie de la Westphalie et enfin d'une vaste province rhénane qui lui permet de devenir frontalière de la France, comme il l'était déjà de l'Autriche et de la Russie. Le reste des États allemands est regroupé au sein d'une Confédération germanique, successeur de la défunte Confédération du Rhin (1806-1813), elle-même bâtie sur les décombres du Saint Empire par Napoléon I^{er}. La Confédération germanique regroupe trente-huit États au départ, puis quarante et un (contre seize seulement dans la Confédération du Rhin), y compris l'Autriche qui y exerce une influence déterminante, la Prusse qui va devenir sa grande rivale au nord, la Bavière, puissance catholique au sud, qui a perdu le Tyrol au profit de l'Autriche, mais conservé le Palatinat bavarois à la frontière de la France, le royaume de Saxe, très diminué, et celui de Hanovre, sur lequel règne, jusqu'en 1837, le souverain britannique. Parmi ces États allemands, certains conservent leurs frontières napoléoniennes (le Wurtemberg, la Hesse-Darmstadt, le Bade) et même leur forme monarchique octroyée par l'empereur des Français

(Bavière, Saxe, Wurtemberg). On remarque que deux souverains étrangers font partie de cette Confédération, le roi des Pays-Bas, pour le Luxembourg, et celui du Danemark, pour le Holstein. La Suède, sur laquelle règne un ancien maréchal d'Empire, le prince Bernadotte, proclamé roi sous le nom de Charles XIV en 1818, reçoit en compensation de la perte de la Finlande (acquise par la Russie) la Norvège prise au Danemark; celui-ci est dédommagé par les duchés de Holstein et de Lauenburg, ce dernier donné par la Prusse. La Confédération helvétique, quant à elle, reçoit Genève, Neuchâtel, qui reste toutefois sous suzeraineté prussienne, et le Valais, qui forment trois nouveaux cantons; elle est déclarée perpétuellement neutre. Le Pacte fédéral adopté par les vingt-deux cantons en août 1815 prévoit la réunion annuelle d'une Diète à Zurich, Berne ou Lucerne, et laisse l'essentiel des pouvoirs aux institutions cantonales.

Reste le cas de la France. Il s'agit bien, pour les trois puissances continentales comme pour le Royaume-Uni, de bloquer la France dans des frontières « historiques », acquises sous l'Ancien Régime, et considérées comme intangibles. Pourtant, ces frontières ont fluctué entre les deux traités de Paris. À la suite du premier (30 mai 1814), la France retrouva ses frontières de 1789 augmentées d'Avignon et du Comtat Venaissin devenus le département du Vaucluse, de la principauté de Montbéliard, du territoire de Mulhouse et d'une bonne partie de la Savoie. Consécutif aux Cent-Jours, le deuxième traité de Paris (20 novembre 1815) fut nettement moins favorable à la France. En plus de l'occupation de son territoire par les troupes alliées, dont l'entretien était à sa charge, pour une durée de trois à cinq ans, du versement d'une indemnité de 700 millions, elle perdit la Savoie au profit du Piémont-Sardaigne, mais aussi toute une série de villes lui donnant accès au lac Léman ou lui permettant de fortifier sa frontière à l'est (Sarrelouis, Landau) ou au nord (Philippeville, Marienbourg, etc.). En résumé, la France retournait à son état de 1792. Mais elle était entourée, sur ses différentes frontières orientales, d'une ceinture d'États tampons, sorte de glacis permettant aux grandes puissances d'éloigner quelque peu la « menace » française : Pays-Bas et Luxembourg, Rhénanie prussienne, Palatinat bavarois, Bade, Suisse, Piémont-Sardaigne. De plus, les restes de son empire colonial se trouvaient amputés des terres annexées par le Royaume-Uni. Le congrès de Vienne a également adopté deux déclarations, l'une proclamant la liberté de circulation sur les fleuves, l'autre relative à l'abolition de la traite des Noirs – sous la pression de l'Angleterre qui appliquait ce principe depuis 1807 – mais pas de l'esclavage qui restait en vigueur dans les colonies européennes. Au total, les intérêts politiques ont donc prévalu pour l'établissement de ces nouvelles frontières : ni naturelles ni historiques, les frontières de l'Europe sont le résultat de négociations, d'échanges, de rééquilibrages ne prenant en compte que des intérêts politiques ou stratégiques. Ce qui ne signifie pas qu'elles étaient condamnées dès le début. Leur longévité constitue même l'un des acquis majeurs du congrès de Vienne. Plus que la formation de petits États balkaniques (Serbie, Grèce) consécutive au lent déclin de l'Empire ottoman, ou la partition du royaume des Pays-Bas en 1830, c'est la formation de l'unité italienne et de l'unité allemande qui marqua les limites d'un « système Metternich » pourtant sorti apparemment victorieux des révolutions de 1848.

Objectifs, problèmes, absences

Les objectifs recherchés par les puissances victorieuses semblent être atteints. Au-delà de son contenu, l'Acte final constitue le plus vaste traité signé en Europe jusqu'au règlement de la Première Guerre mondiale. Cet engagement signé par les huit grandes puissances européennes constitue le premier exemple d'une volonté commune de préserver la paix. De fait, en dehors de guerres localisées et de répressions brutales de mouvements libéraux, l'Europe n'a pas connu d'affrontements directs entre ses cinq plus grandes puissances pendant près de quarante ans. L'Acte final n'aurait évidemment jamais été signé si le continent n'était exsangue ; les négociations n'auraient jamais abouti si les vainqueurs n'avaient trouvé un consensus minimum qui tenait en une idée simple : le refus de l'idéologie révolutionnaire née en France en 1789. L'Europe – celle des rois – a refait l'Europe – celle des peuples. Lorsque le tsar Alexandre justifie les amputations territoriales de la Saxe en affirmant que son souverain, allié à Napoléon, a « trahi la cause de l'Europe », le sens du mot est clair : il s'agit bien de l'Europe des couronnes, qui s'arroge le droit, mieux, la mission, de reconstruire des États dont la seule légitimité est, en fin de compte, celle de leurs souverains. Un point permet de comprendre ce retour délibéré à l'Ancien Régime : dans toute l'Europe, les seuls pays qui sont régis par une constitution sont le Royaume-Uni, la France (charte de 1814), les Pays-Bas et, exception parmi les exceptions, les républiques formant la Confédération helvétique. Deux autres pays intégrés dans des royaumes bénéficient aussi d'une constitution : la Norvège et le royaume de Pologne. Dans tous les cas, ces constitutions réservent le pouvoir à une élite. On voit le danger d'une telle conception réaffirmant le caractère absolutiste de ces monarchies restaurées : pour ceux qui souhaitent modifier la carte de l'Europe, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et du principe des nationalités, il ne reste d'autre solution que d'abattre des dynasties devenues des obstacles. Or, les principes de la Révolution française, rarement appliqués par la France en dehors de son territoire, ont pourtant germé et suscité l'éclosion de consciences nationales. Italiens, Allemands, Polonais notamment sont déçus par le résultat du congrès de Vienne, d'autant plus que la période napoléonienne leur a permis d'expérimenter des unifications certes incomplètes et totalement contrôlées, voire imposées, par la France, mais favorisant la prise de conscience d'un réel sentiment national. Partout, nationalisme et libéralisme vont se trouver liés dans le combat pour l'unité.

La notion d'équilibre a prévalu au détriment de celle d'équité, celle d'indemnité au détriment de celle d'égalité. Les grands échangent des territoires et des populations sans autre souci que le maintien et si possible l'accroissement de leur puissance. Des petits États ont disparu, condamnés sans appel comme la république de Venise, supprimée par Napoléon, ou celle de Gênes ; en Allemagne, on ne restaure que les plus grands États, et de nombreuses villes libres sont absorbées. Mais on remarque aussi que la sécularisation triomphe : partout, les États ecclésiastiques ont disparu, les États du pape étant une exception à la règle. Sur un plan géopolitique, on observe un déplacement des frontières vers l'ouest, comme dans un vaste jeu de dominos où, sous la pression de la Russie, les centres de gravité se déplacent vers la rive de Rhin.

L'Empire russe entend bien, comme il l'a montré tout au long des négociations du congrès de Vienne, ne pas être absent du jeu diplomatique, et éventuellement militaire, concernant l'Europe comprise entre Rhin et Vistule. Mais il entend aussi être présent dans les Balkans, au grand dam de l'Autriche, et en Méditerranée orientale, avec l'idée de contrôler les Détroits (Bosphore et Dardanelles), ce à quoi s'oppose le Royaume-Uni. La Prusse comme l'Autriche s'étendent vers l'ouest du continent et apparaissent comme les deux puissances dominantes de la « Mitteleuropa ». L'Autriche, débarrassée des Pays-Bas, forme un bloc compact au centre de l'Europe, attentive à surveiller les quatre points cardinaux des ambitions diplomatiques rivales des autres puissances, mais aussi à museler toute expression de nationalismes naissants, à commencer par le nationalisme allemand. Cette politique du « diviser pour régner » s'est traduite par le morcellement de l'Allemagne en une quarantaine d'États, représentés par une Diète aux pouvoirs très limités, siégeant à Francfort-sur-le-Main et présidée par l'Autriche, et par le morcellement de l'Italie en sept parties. Aussi l'Autriche pèse-t-elle de tout son poids au sein de la Confédération germanique. Mais elle se trouve rapidement confrontée au nationalisme italien qui, de manière quelque peu surprenante pour Vienne et son chancelier, prend racine dans ce petit royaume de Piémont-Sardaigne dirigé par une maison de Savoie bien décidée à jouer la carte de l'unité sous une forme monarchique.

Quant aux autres nationalismes, ils ne semblent pas représenter un quelconque danger : la Pologne écartelée, les Slaves du Sud divisés, ceux du Nord dominés, rien ne menace la cohésion de l'Empire. Pourtant, sur les marges de l'Europe de Vienne, au contact d'un Empire ottoman affaibli, des désirs d'indépendance ne tardent pas à se manifester – Grèce, Valachie, Moldavie, Bulgarie, Serbie, cette dernière formant une principauté autonome dès 1817 – obligeant l'Autriche à se positionner dans les Balkans. C'est le début d'une longue rivalité avec la Russie qui, arguant de la solidarité entre chrétiens orthodoxes et surtout au nom de ses intérêts stratégiques, entend bien ne pas laisser les mains libres à Vienne sur ces nations en devenir. Est-il possible, fût-on l'Autriche, de concilier une politique germanique médio-européenne et une politique balkanique sud-européenne ? La réponse serait positive si les rivaux de l'Autriche ne s'appelaient Prusse et Russie, c'est-à-dire deux États aux appétits conquérants. L'Autriche sait que sa configuration est celle d'un agrégat de peuples qui ne peuvent tenir ensemble, pense Metternich, que par la férule. Ce qui est vrai pour elle l'est donc plus encore pour les peuples situés en dehors de ses frontières, si l'on veut empêcher toute contamination.

La Prusse apparaît désormais comme l'un des « gendarmes » de l'Europe du Nord, apte à exercer une influence dominante sur les États allemands, soucieuse de tendre progressivement à une unité que tous les Allemands ne souhaitent pourtant pas voir se réaliser sous la même forme. L'effondrement de la Confédération du Rhin en 1813 avait suscité un vif espoir unitaire, notamment dans les milieux libéraux. Mais l'ambition prussienne à peine déguisée apparaît insupportable à une partie des États allemands, avec le soutien actif de l'Autriche qui appuie notamment sa sœur en catholicisme, la Bavière. Entre tendances centrifuges et tendances centripètes, l'Allemagne mettra plus d'un demi-siècle à se réaliser comme État, malgré le

rôle actif de la jeunesse étudiante et de ses associations patriotiques. Il est vrai que, face aux mouvements révolutionnaires des années 1830 et 1848, les grandes puissances font taire leurs divergences et agissent en commun pour maintenir leurs intérêts. Le Royaume-Uni est satisfait d'un partage de l'Europe qui empêche en théorie l'émergence d'une puissance susceptible de dominer le continent. Le Royaume des Pays-Bas lui donne satisfaction, en constituant une tête de pont pour une éventuelle intervention en Europe. Pourtant, tant l'appellation de ce petit royaume, qui semble assujettir les Belges aux Hollandais, que l'incompatibilité de deux peuples à l'histoire opposée à vivre ensemble, témoignent de la fragilité de ce territoire issu de la volonté des grandes puissances et confié à Guillaume d'Orange.

Absents des grandes décisions prises à Vienne, l'Espagne et le Portugal sont confrontés aux mouvements d'indépendance qui se sont fait jour dès le début du 19^e siècle dans leurs empires américains et qui ont déjà donné naissance à trois États indépendants, Argentine, Paraguay et Uruguay. Le rôle moteur des « libérateurs » comme Simon Bolivar, exilé en Jamaïque en 1815, ou San Martin entraîne la progressive indépendance des colonies espagnoles, le Brésil se contentant de couper les liens politiques avec le Portugal, tout en conservant des liens dynastiques. Quant aux États-Unis, ils ont profité des guerres napoléoniennes et notamment du blocus britannique pour renforcer leurs positions commerciales; en achetant en 1803 la Louisiane à Napoléon, ils ont plus que doublé la superficie de leur territoire et entrepris une expansion vers l'ouest qui ne s'achèvera que sur la côte du Pacifique. Si la Chine et le Japon restent fermés à l'expansion européenne, il n'en va pas de même de l'Afrique. Dès la fin des hostilités, les expéditions recommencent selon un cycle habituel: reconnaissance de routes ou de territoires, cartographie, prise de possession avec ou sans protectorat, installation de comptoirs commerciaux, plus rarement entreprise de colonisation avec une population européenne.

La Sainte-Alliance: l'Europe des élus de Dieu

Œuvre de reconstruction de l'Europe, le congrès de Vienne constitue aussi une volonté de restauration monarchique. Le principe de légitimité impose aux congressistes de replacer sur leurs trônes les têtes couronnées, mais également de respecter des familles régnantes qui s'étaient pourtant montrées empressées à accueillir l'usurpateur, Napoléon I^{er}. À ce jeu-là, qui était sans reproche? Personne, ni la Russie d'Alexandre qui avait étreint l'Empereur à Tilsitt, ni l'Autriche de François qui avait donné une princesse, Marie-Louise, comme deuxième épouse de « l'ogre corse ». La solidarité européenne fut mise à l'épreuve dès mars 1815, lorsque se produisit le retour de Napoléon de l'île d'Elbe. Formant une ultime coalition, les Pays-Bas, l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse, rejoints par la France, déclarèrent hors-la-loi l'ex-empereur, placé « hors des relations civiles et sociales » et livré à « la vindicte publique », et s'engagèrent à aider militairement Louis XVIII ou tout pays attaqué et à conserver les acquis de l'Acte final du congrès de Vienne qui ne fut signé, rappelons-le, que le 9 juin 1815. Mais les puissances victorieuses voulurent prolonger leur succès par la mise en place d'une sorte de comité de surveillance de l'application